

Communiqué de presse, le 30 Novembre 2022

**Des RER et des TER en Bretagne :
répondre aux besoins de mobilités durables des métropoles
mais aussi des villes moyennes et des territoires ruraux**

Le groupe Les Écologistes de Bretagne se réjouit de l'annonce du Président de la République concernant la mise en place de RER dans 10 métropoles en France. Les élu·e·s écologistes régionaux plaident en faveur du **développement de RER performant autour de Rennes, Nantes et Brest, ainsi qu'en Bretagne sud**. Il est urgent d'investir dans des infrastructures de transport collectif dans les grandes villes, pour lutter contre l'autosolisme, offrir des solutions décarbonées de mobilité et réduire la pollution, notamment dans un contexte d'urgence climatique et d'explosion des prix de l'énergie.

Toutefois, **les besoins de mobilité ne concernent évidemment pas que les métropoles, mais également les villes moyennes et les territoires ruraux**. Les élu·e·s écologistes régionaux appellent au développement du train partout en Bretagne. **Des investissements conséquents sont nécessaires pour moderniser et rouvrir des lignes de desserte fine du territoire**, comme par exemple Saint Brieu-Auray, Morlaix-Roscoff, Rennes-Fougères, Brest-Quimper, Quimper-Nantes, Rennes-Nantes via Châteaubriant et Redon, La Brohinière-Mauron. Il faut également **plus d'amplitude horaire et plus de fréquence**. Ces sujets doivent être au cœur des négociations du volet mobilité du Contrat de Plan Etat - Région (CPER) qui doit être négocié en 2023 avec la Région Bretagne.

Loïc Le Hir, conseiller régional écologiste et vice-président de la commission Mobilité de la Région Bretagne, a déclaré : *“Il nous faut des RER et des TER partout en Bretagne ! Le train est une mobilité d'avenir qui répond à la fois aux besoins de mobilités durables des bretonnes et bretons et à l'urgence climatique”*.

Enfin, le groupe Les Écologistes de Bretagne regrette une communication présidentielle sans concertation, qui a pris de court à peu près tout le monde. **Les élu·e·s écologistes régionaux demandent à ce que des moyens financiers supplémentaires suivent cette annonce**, notamment à travers le volet mobilité du Contrat de Plan Etat - Région (CPER) à venir, pour **financer les infrastructures et le matériel roulant**. L'Etat doit également assurer la maintenance du réseau existant, en état préoccupant. Les élu·e·s écologistes appellent également à une refonte globale du modèle de financement des régions dans une perspective d'autonomie.

Claire Desmares, présidente du groupe Les Écologistes de Bretagne : *“Ce type d'annonce jupitérienne n'est plus possible. Il faut retrouver le chemin de la concertation et accorder davantage de leviers aux collectivités régionales afin qu'elles puissent mener des politiques de transports concertées, en cohérence avec les enjeux climatiques, économiques, d'intérêt général et d'équilibre territorial.”*